

Compte rendu comité de pilotage de Bailleval

Etaient présents :

Mme Amaral, Mme Meneau pour la mairie, Mme Aussonnaire et Mr Bolle (qui a remplacé Mme Bolle) représentants des parents, Mme Floury et Mr Gadret pour l'ILEP.

En préambule :

Le comité de pilotage a été formé pour une année (jusque fin 2015). Les représentants des parents seront donc Mme Aussonnaire et Mme Bolle qui ont été les seuls candidats. Une nouvelle demande de candidature sera effectuée début décembre 2015 si de nouveaux parents souhaitent y participer.

Pour rappel, l'objectif principal du comité de pilotage est faire le point sur le fonctionnement du centre, notamment les activités, les sorties, les projets passés et à venir mais aussi les difficultés remontées autant par les parents, que les élus ou l'équipe. Ce comité existant, les sujets concernant le centre de loisirs n'ont plus lieu d'être abordés au conseil d'école, à l'exception évidemment, d'une demande particulière de la part de l'équipe enseignante.

Ce premier comité de pilotage a été un peu particulier puisque jusqu'à jeudi 6 mars, nous n'avions pas de candidatures. Il a donc été impossible de proposer aux familles la possibilité de faire remonter des questions à leurs représentants.

Mais, à partir de maintenant, les familles qui le souhaitent pourront, au moment des réunions, poser leurs questions et celles-ci seront abordés lors de la réunion, notamment par mail auprès de :

- Mme Aussonnaire : celine.taz@wanadoo.fr
- Mr/Mme Bolle : btobealive@hotmail.com

La prochaine réunion a été fixée au **12 mai 2015**, nous vous remercions donc de bien vouloir faire parvenir vos questions avant cette date.

Néanmoins même sans question directe, les élus ayant recensé les dernières remontées des familles nous avons abordé les sujets suivants.

- Le volume sonore de la restauration et le comportement des animateurs en réponse aux difficultés posées par les enfants (cris ou punition inappropriée)
- Le comportement des animateurs sur les temps d'accueil des parents.
- La sécurité des locaux
- Le contenu du goûter
- Les intervenants extérieurs
- Les problématiques administratives remontées par les familles (notamment la facturation).

Le volume sonore de la restauration et le comportement des animateurs en réponse aux difficultés posées par les enfants (cris ou punition inappropriée)

Il a été remonté par certaines familles que, sur le temps du midi, certains enfants se sont plaints de punitions inappropriées de la part des animateurs mais aussi du bruit.

Mr Gadret explique que la gestion du nombre important d'enfants dans la cantine est déjà pris en compte dans l'organisation des deux services et le fait que, chaque nouvelle rentrée, l'équipe prend soin d'équilibrer les services en nombre d'enfants. De plus, le volume sonore est acceptable, des mesures ont été faites et la restauration de Bailleval est dans une moyenne basse (85 décibels).

Mr Bolle demande si des parents ont assisté au temps de cantine ou s'ils se sont contentés du ressenti des enfants.

Mr Gadret répond que les parents qui se sont plaints ont remonté ce que les enfants leur disaient mais que certains faits sont avérés. En bref, il est parfois difficile d'obtenir le calme sans élever la voix. Néanmoins, un travail est fait avec l'équipe afin d'utiliser d'autres méthodes. La plupart du temps, le calme est obtenu sans cri mais, même s'ils ne sont pas fréquents, nous avons encore quelques débordements.

Le comportement des animateurs sur les temps d'accueil des parents, la jeunesse de l'équipe ILEP.

Mme Meneau explique que cette remarque ne concerne pas la question de l'âge mais de maturité. Des animateurs chevronnés ont quitté l'équipe et ont été remplacés par des personnes plus jeunes. De plus, des difficultés dans la prise en charge des demandes des familles ont été constatées.

Mr Gadret répond l'association n'ignore pas ces remarques, ni la problématique posée. Néanmoins, si des erreurs ont été constatées, des mesures ont été prises afin qu'elles se réduisent, même si du travail reste à effectuer dans ce domaine. L'ILEP est consciente que le départ des personnes qui constituaient l'équipe dans un délai court a été déstabilisant. Ces départs ont été strictement compensés d'un point de vue administratif et réglementaire (même nombre de personnes et diplômes identiques). D'ailleurs, à aucun moment, il n'a été remonté des difficultés de la part des enfants ou des parents, ni pendant les temps d'animation, ni au niveau relationnel. Un changement était prévu pour la rentrée scolaire 2015, une opportunité nous permet de le faire avant. Nous allons intégrer un animateur plus chevronné à l'équipe à compter du retour des vacances de printemps.

La sécurité des locaux

Concernant la sécurité des locaux, des remontées ont été faites sur le manque de filtre à l'entrée, notamment le soir. En effet, certains parents s'étaient inquiétés de voir des jeunes enfants descendre seuls aux toilettes alors que la porte du bas n'était pas fermée.

Mr Gadret explique qu'une demande d'installation d'interphone a été faite suite à ces demandes. A priori, un problème technique empêche pour le moment cette réalisation. Néanmoins, les animateurs ont désormais comme consigne de ne pas laisser des maternelles descendre seuls. Par contre, un animateur reste seul à l'étage avec les autres.

Conscient de l'importance des questions de sécurité, l'équipe doit gérer 4 temps de sortie le soir (15h45 – 16h30 – 17h30 et 18h30). Sur les trois premiers, nous avons désormais un filtre avec un adulte.

Le contenu du goûter

Mme Amaral fait remonter que des enfants avaient très faim en rentrant chez eux à 17h30. Elle pose la question du contenu du goûter et de sa quantité.

Mr Gadret aborde le sujet sous ses différents aspects et la façon dont il est géré par l'ILEP. Il souligne qu'en dehors des quantités, il faut évacuer au préalable certaines causes.

- Le goûter se fait plus tôt que les années précédentes : 16h contre 16h45.
- Des enfants peuvent se plaindre de n'avoir pas eu de quantité suffisante, par gourmandise (ex : la pâtisserie ou le gâteau qu'aime particulièrement l'enfant).

Pour pallier à cette remontée, l'équipe a, depuis plusieurs semaines, mis en place la possibilité de demander une compote supplémentaire si la faim se fait sentir chez un enfant. Il est à signaler que les enfants sont néanmoins resservis s'ils le demandent.

De plus, afin que les quantités servies ne soient plus sujet à trop de doutes, l'ILEP travaille actuellement avec un restaurateur à l'élaboration de menus adaptés et variés pour le goûter des enfants. Cette solution devrait être mise en place avant la rentrée prochaine.

Les intervenants extérieurs

En point positif depuis la rentrée, les familles se sont satisfaites de la venue des intervenants extérieurs et des activités qui sont proposées, notamment en ateliers périscolaires.

Mr Gadret ajoute que ce dispositif est issu d'une volonté commune avec les élus de proposer des activités aux enfants que l'équipe permanente n'a pas les compétences de mener. L'ILEP travaille aussi beaucoup avec les associations locales pour promouvoir auprès des enfants les activités proposées sur la commune.

Les problématiques administratives remontées par les familles (notamment la facturation)

Des familles ont remonté des problèmes de facture, relativement fréquent.

Mr Gadret explique que le centre de Bailleval n'est pas le seul dans cette situation. L'ILEP travaille beaucoup à réduire ces problèmes qui sont, dans 95% des cas, issus du pointage.

Le nombre d'enfants et d'accueils, la souplesse proposée sont autant de facteurs qui favorisent les erreurs de pointage. Il est à souligné que les familles sont systématiquement remboursées lorsque l'erreur est avérée.

La réunion s'est terminée sur ce point.